



Commune de  
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

[Chancellerie.VDT@ne.ch](mailto:Chancellerie.VDT@ne.ch)

Aux membres du Conseil  
général de Val-de-Travers

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**Lundi 12 décembre 2016, à 19h30**  
**à Fleurier, dans la grande salle de la Fleurisia**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Budget 2017
4. Communications du Conseil communal
5. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
6. Résolutions
7. Interpellations et questions

En raison de la proximité de cette séance avec celle du 14 novembre dernier, les deux procès-verbaux figureront à l'ordre du jour de celle du 13 mars 2017.

Dans l'attente de cette prochaine séance qui sera suivie de la traditionnelle verrée de fin d'année, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 23 novembre 2016 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Budget 2017  
- Annuaire officiel